



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Communiqué de presse

Montrouge, le 15 mars 2012

Crédit Agricole S.A. fait part de deux événements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2011 qui seront traduits dans les comptes du premier trimestre 2012 :

1. L'extension du deuxième plan d'aide à la Grèce, rendue publique le 24 février 2012 postérieurement à l'arrêté des comptes consolidés 2011 inclut, sur décision des autorités grecques, les financements garantis par l'Etat octroyés à certaines entreprises publiques.

L'exposition d'Emporiki Bank aux trois entreprises concernées (Hellenic Railways Org - OSE, Hellenic Defense Systems - EAS et Athens Urban Transport Org - OASA) s'élève à 415 millions d'euros au 31 décembre 2011. Crédit Agricole S.A. a d'ores et déjà apporté à l'échange les expositions OSE et OASA qui s'élèvent à 240 millions d'euros et se réserve la possibilité d'apporter l'exposition EAS à l'issue de la période d'échange ouverte jusqu'au 23 mars 2012.

Les conséquences de l'inclusion dans le périmètre du PSI de ces expositions, non provisionnées au 31 décembre 2011, seront, dans tous les cas, comptabilisées en coût du risque au premier trimestre 2012.

Pour mémoire, nous rappelons que le provisionnement réalisé dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A. au 31 décembre 2011, à hauteur de 74 % en moyenne des titres d'Etat grecs, est en ligne avec leur valeur d'échange qui peut être estimée à 74 % environ compte tenu des modalités de l'échange et en retenant un taux d'actualisation de 12 %.

Enfin, à la suite de ces événements, les impôts différés actifs résiduels (130 millions d'euros) d'Emporiki Bank seront intégralement dépréciés.

2. Le résultat des deux offres de rachat de dettes subordonnées lancées le 26 janvier 2012 dont le profit estimé s'élève en résultat net part du Groupe à environ 550 millions d'euros, au premier trimestre 2012.

Ces éléments sont détaillés dans le document de référence 2011, chapitre 3 « Examen de la situation financière et du résultat 2011 » pour les éléments relatifs au plan de soutien à la Grèce et chapitre 5 « Comptes consolidés » pour le rachat de dettes subordonnées, déposé ce jour à l'AMF et disponible sur le site de Crédit Agricole S.A. (<http://www.credit-agricole.com>).

Contacts Crédit Agricole S.A.

Presse

Anne-Sophie Gentil – T. + 33 1 43 23 37 51 - anne-sophie.gentil@credit-agricole-sa.fr
Charlotte de Chavagnac – T. + 33 1 57 72 11 17 - charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
Stéphanie Ozenne – T. + 33 1 43 23 59 44 - stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr

Relations Investisseurs

T. + 33 1 43 23 04 31